



UNION DEPARTEMENTALE
FORCE OUVRIERE DE L'ESSONNE

12 Place des Terrasses de L'Agora - 91034 EVRY CEDEX
☎ 01.60.78.15.57 ☎ 01.60.77.96.94 E-Mail : forceouvriere91@free.fr
Imprimeur : UD FO 91 - 12 Place des Terrasses de L'Agora 91034 EVRY CEDEX
Directeur de la Publication : Jean-Noël LAHOZ - Bulletin bimestriel
CPPAP N° 0612507348

LE SYNDICALISTE FO 91



N° 124

EDITORIAL

Mai 2009

SOMMAIRE

Édito	Page 1
Agences Régionales de Santé	Page 2
Résolution de la CE de l'UD	Pages 3 - 4
Appel de l'URIF pour le 03 Juin	Pages 5 - 6
Les révoltés de Fleury-Mérogis	Page 7
Résultats d'élections	Page 8
Création de syndicats	Page 8

OBTENIR SATISFACTION

Le 29 janvier, le 19 mars, puis le 1er mai ! Et maintenant ?

Ce ne seront pas des journées « d'actions diverses et variées » qui feront changer la politique du gouvernement.

Gouvernement et patronat persistent à refuser d'ouvrir de véritables négociations sur les revendications des salariés.

Bien au contraire, ils continuent dans la provocation et l'intolérable. Selon eux, les salariés doivent être volontaires pour travailler le dimanche, volontaires pour le prêt de main-d'oeuvre et maintenant volontaires pour continuer à travailler même s'ils sont malades, et bien entendu, c'est toujours à l'abri du volontariat du salarié qu'ils font avancer ces régressions majeures.

Les organisations syndicales doivent maintenant prendre leurs responsabilités avec les salariés, du privé et du public, en appelant à une journée de grève franche interprofessionnelle pour bloquer le pays.

C'est en ce sens que l'UD FO 91 propose aux autres organisations syndicales de l'Essonne de s'adresser en commun à toutes les Confédérations et Syndicats Nationaux, pour qu'ils lancent un appel unitaire à la grève nationale interprofessionnelle, conformément aux attentes des salariés, sur une plateforme de revendications claires et précises sur :

- ◆ les salaires et les pensions
- ◆ l'emploi
- ◆ les services publics et la protection sociale

En Guadeloupe, 4 semaines de grève générale = 200 € d'augmentation !

A la CAF de Marseille, 15 jours de grève = des embauches et des revalorisations de salaire !

A la Poste de Brive la Gaillarde, par la grève reconductible = annulation du projet de restructuration pour les facteurs !

Chez la Pénitentiaire, 4 jours de blocage = créations de postes, entre autres avancées !

S'agit-il là d'exceptions ? Les salariés ne seraient-ils donc pas prêts à faire grève ?

Combien d'entre eux ont déjà cumulé une semaine, voire plus, de jours de grèves dans des journées d'actions à répétition et sans lendemain ? Et si on les mettait bout à bout dans une action de grève franche, n'aurions-nous pas pu déjà faire céder gouvernement et patronat ?

« Le rôle des syndicats n'est pas de cogérer la crise mais de défendre les intérêts des salariés »

Jean-Claude Mailly, le Monde du 12 mai 2009

**ALORS, CONTINUONS À MARTELER NOS REVENDICATIONS ET NOS EXIGENCES
EN MATIÈRE D'ACTION EFFICACE.**

**ET SOYONS NOMBREUX AU RASSEMBLEMENT DES MILITANTS
LE MERCREDI 3 JUIN 2009 A PARIS A 15H00**

Les Agences Régionales de Santé

Naissance dans la controverse

A.R.S ont été les trois lettres les plus scandées lors des manifestations du 29 janvier et du 19 mars sur tout le territoire et par des salariés de statuts différents, aussi bien les personnels des organismes de sécurité sociale que l'ensemble des acteurs de santé. Pourquoi un tel consensus contre les Agences Régionales de Santé au cœur du projet de loi Hôpital Patients Santé et Territoires (dite loi Bachelot) ? Parce que la création des Agences Régionales de Santé remet en cause l'organisation de notre système de santé et s'attaque au fondement même de la sécurité sociale. Aujourd'hui, les cotisations prises sur les salaires permettent de rembourser les prestations et de garantir l'accès aux soins pour tous. Demain, les ARS piloteront le système de soins sous l'autorité du Préfet de région avec un financement par l'Etat : le produit des cotisations sera mêlé à celui des impôts. C'est l'étatisation !

Chaque ARS détiendra des pouvoirs très étendus, décidera de la politique de santé au niveau de la région, pourra accepter ou refuser un projet, financer ou non une action, appliquer ou non des pénalités financières à un établissement voire même révoquer un directeur d'hôpital. Ce basculement dans une logique purement gestionnaire et comptable risque de se mettre en œuvre au détriment des assurés et de la qualité des soins. Il y a fort à parier que les assurés auront des droits à la santé différents selon la région où ils vivent.

Par ailleurs, chaque ARS se substituera à sept organismes de droit privé ou public. L'impact de cette "fusion" aura de très lourdes conséquences pour les personnels des structures concernées.

Les députés ont finalement entériné (en mars 2009) la création des ARS malgré le scepticisme de la plupart des acteurs impliqués. Prochaine étape : l'examen du texte par le Sénat, en mai. La disparition de la Sécurité Sociale créée en 1945, nationale solidaire et égalitaire est en marche.

Carte d'identité des agences régionales de santé

Mise en œuvre prévue : 1^{er} janvier 2010

Statut : établissements publics dotés d'une autonomie financière et administrative placés sous la tutelle des ministères chargés de la santé, des personnes âgées, des handicapés et de l'assurance maladie.

Nombre : 22 ARS, une par région

Point particulier : l'ARS se substituera à 7 organismes actuellement chargés des politiques de santé dans les régions et les départements :

- les DRASS (directions régionales des affaires sanitaires et sociales)
 - les DDASS (directions départementales des affaires sanitaires et sociales)
 - les ARH (agences régionales de l'hospitalisation)
 - les GRSP (groupements régionaux de santé publique)
 - les URCAM (unions régionales des caisses d'assurance maladie)
 - les MRS (missions régionales de santé)
 - les CRAM (caisses régionales d'assurance maladie) : leurs missions relatives à l'organisation des soins seront transférées aux ARS, les CRAM deviendront "caisses régionales d'assurance retraite et de protection de la santé au travail".
- Outre les droits et obligations des organismes qu'elles remplacent, les ARS absorbent leurs biens, meubles, immeubles et ... personnels !

Compétences : Elles piloteront la politique de santé publique, les soins ambulatoires et hospitaliers, la prise en charge et l'accompagnement dans les services médico-sociaux.

« Cette réforme, synonyme d'étatisation, menace l'assurance maladie de désintégration et la dépossède d'une partie de ses compétences en gestion des risques. »

Extrait de la lettre des décideurs de la prévoyance, de la santé et de la retraite. Protection sociale n°672 - 14 janvier 2009



A TOUS LES SALARIES

Les travailleurs subissent la crise de plein fouet.

Dans l'Essonne, le chômage a fait un bond de 13 % en un an !

Et cela continue quelle que soit la taille des entreprises : 3 000 emplois sont menacés à ALTIS (Corbeil), 400 A FAURECIA (Brières les Scellés), 2 000 emplois sont menacés avec la fermeture de la base aérienne de Brétigny, fermeture des points de vente de La Redoute (Evry, Les Ulis), dénonciation de contrats de sous-traitance par la SNECMA entraînant 9 licenciements à SREBOT (Bondoufle), 25 à BODYCOTE (Brétigny). 24 licenciements à Avery Dennison (La Croix Blanche Ste Geneviève).

Dans les services publics aussi : 129 suppressions de postes de professeurs dans les lycées et collèges et de 76 postes de RASED (enseignants spécialisés) auxquelles s'ajoutent 7 suppressions de poste à l'Inspection académique, la fermeture des hôpitaux de Juvisy et d'Arpajon. La liste s'allonge chaque jour.

Il faut que cela cesse ! ARRET DES LICENCIEMENTS

La Commission Exécutive de l'Union Départementale FORCE OUVRIERE de l'Essonne, réunie le 4 mai 2009, rappelle que les salariés se sont massivement mobilisés dans l'unité, par la grève et la manifestation, le 29 janvier et le 19 mars 2009.

Les salariés de la santé ainsi que les enseignants chercheurs ont manifesté massivement le 28 avril et le 14 mai 2009 pour le retrait de la loi Bachelot et pour le retrait du projet de décret Péresse.

La gravité de la situation a amené de nombreux salariés à manifester lors de la journée de solidarité internationale des travailleurs du 1^{er} mai à l'appel des huit organisations syndicales.

De nombreux appels syndicaux et intersyndicaux mobilisent les salariés de l'Essonne pour la défense de leurs emplois et de leurs acquis sociaux :

- pétition aux impôts des agents de l'Essonne avec le SNUI, le SGI FO, l'UNSA et le SNADGI-CGT pour notamment l'arrêt des suppressions d'emplois et pour 200 € nets par mois,
- appel des syndicats FO et CGT à l'hôpital Dupuytren pour le retrait de la loi Bachelot,
- refus du syndicat FO ISOCEM de collaborer au plan social,
- assemblées générales avec FO dans les lycées et collèges contre les suppressions de postes et l'abandon total de la réforme des lycées, à l'IUFM d'Etioilles pour le retrait du projet de masterisation,
- mobilisation intersyndicale dans les écoles pour le maintien des RASED,
- grève des personnels pénitentiaires à Fleury Mérois pour les créations d'emplois
- appel des syndicats départementaux de l'Action sociale CGT, FO, SUD à la grève et à manifester le 19 mai en défense de la Convention collective de 1966, etc...

L'Union départementale FO 91 constate que la volonté des salariés d'arracher les revendications par l'action unie et par la grève est intacte.

L'UD FO 91 rappelle que les salariés regroupés dans l'unité sur leurs revendications avec leurs organisations syndicales peuvent établir le rapport de force qui fera plier le gouvernement et le patronat. Elle approuve la proposition confédérale « **d'un appel commun à une grève interprofessionnelle de 24 heures avec organisation d'assemblées générales des salariés dans l'unité la plus large possible** » faite aux autres organisations.

L'UD FO de l'Essonne s'inquiète du refus des autres organisations syndicales d'une grève franche et nette qui serait une première avancée pour répondre aux milliers de salariés qui combattent quotidiennement pour préserver leur emploi et aspire à se regrouper dans un front uni pour dire : « arrêt des licenciements, arrêt des suppressions de poste, augmentation des salaires... »

L'UD FO 91 constate que le gouvernement a décidé de durcir sa position en maintenant sa décision de supprimer 34 000 emplois dans la Fonction publique en 2010.

De plus, la proposition de loi « pour faciliter le maintien et la création d'emplois » remet en cause l'interdiction de prêt de main d'œuvre qui est un des piliers du Code du travail. Les salariés seraient ainsi transformés en marchandise que les employeurs pourraient s'échanger au gré de leurs besoins. C'est la remise en cause d'une liberté fondamentale de travailler pour l'employeur qu'on a choisi et aussi un retour à des pratiques que la lutte de classe avait permis d'éliminer.

Il y a urgence !
Des milliers de vies sont brisées, broyées par les licenciements.
Pour stopper le patronat et le gouvernement,
il faut bloquer le pays par une grande grève public-privé

L'UD FO 91 appelle tous les salariés à préparer cette mobilisation en organisant dès maintenant, dans l'unité la plus large, avec leurs organisations syndicales, des assemblées générales dans les entreprises du privé et dans les établissements du secteur public avec des cahiers précis de revendications pour obtenir satisfaction.

- **Arrêt de tous les licenciements dans le privé**
- **Pas un seul licenciement à Faurecia et Altis**
- **Arrêt de toutes les suppressions d'emplois dans le public**
- **Rétablissement des 129 postes de professeurs, des 76 postes de RASED et de tous les postes supprimés dans la fonction publique**
- **Maintien des hôpitaux de Juvisy, Arpajon, Corbeil, Evry, Joffre**
- **Retrait de la loi Bachelot, du projet de décret Péresse et des contre réformes Darcos**
- **Retrait du projet patronal de destruction de la CCN 66**

Evry, le 20 Mai 2009

J'adhère à FORCE OUVRIERE

Nom, Prénom.....

Adresse

Code postal Ville

Téléphone Mail.....

Entreprise.....

A retourner à UD FO 91, 12 place des Terrasses de l'Agora 91034 EVRY CEDEX



**UNITE D'ACTION !
DANS LA CLARTE A L'EGARD DES TRAVAILLEURS !
ET PAS A N'IMPORTE QUEL PRIX !**

29 janvier 2009 : Un appel à la grève de la Cgt-FO et des manifestations dans toute la France : 2 500 000 participants.

19 mars 2009 : Un appel à la grève de la majorité des Confédérations et des manifestations dans toute la France : 3 000 000 de participants.

1er mai 2009 : Sans appel à la grève, bien sûr, et avec un sentiment qu'on est reparti pour une manifestation tous les 2 mois : démobilitation et moins de manifestants.

Aujourd'hui, c'est le 26 mai et le 13 juin 2009 que l'on nous propose.

Que peuvent penser les travailleurs, si ce n'est que l'on est en train de les "balader" comme cela a été le cas pour les retraites en 2003 avec les résultats que l'on connaît aujourd'hui.

Que peuvent penser les travailleurs si ce n'est que l'on est reparti pour des journées "saute-moutons", qui conduiront après le 13 juin, sans avoir obtenu de résultats, que l'on se retrouve à la rentrée, pour fixer une nouvelle date de manifestation, fin septembre ou fin octobre.

Que peuvent penser les travailleurs de 2 nouvelles journées qui encadrent les élections européennes avec une volonté manifeste de ne pas faire de "vagues" autour de celles-ci.

Que peuvent penser les travailleurs de manifestations qui se déroulent les week-ends ou jours fériés, dans le même temps où ils ont raison de manifester en scandant "Ce n'est pas à nous de payer la crise". Ils se rendent compte cependant que ce ne sont ni les patrons, ni le gouvernement qui la paieront surtout, en ne manifestant que les jours fériés en ne bloquant pas l'économie.

Que peuvent penser les travailleurs lorsqu'ils entendent le Ministre du Travail remercier les organisations syndicales de ne pas appeler à la grève.

Décidemment OUI nous pensons à l'URIF FO que les hospitaliers, les agents de la Sécurité Sociale, de l'Action sociale ont raison lorsque le 28 avril et le 14 mai, ils appellent à grève. OUI, ils ont raison lorsqu'ils portent une revendication commune : retrait de la loi Bachelot.

A l'URIF FO, nous sommes pour l'unité d'action. La force de notre engagement et le nombre de nos manifestants en ont fait la démonstration les 29 janvier, 19 mars et même le 1^{er} mai.

La démonstration peut encore être réelle si le véritable débat entre les organisations syndicales, permet de lever toutes les ambiguïtés et les faux fuyants.

Nous tenons à rappeler sur quelles bases l'unité d'action est possible.

Nos revendications sont claires depuis le 29 janvier 2009 et bien avant d'ailleurs :

- **Augmentation générale des salaires : 200 € pour tous, revalorisation de 15% du SMIC.**
- **Retrait des lois et décrets Bachelot – Darcos – Péresse contre l'Hôpital, la Sécu, l'École et la Recherche.**
- **Zéro licenciement**
- **Défense des services publics et renationalisation de ceux déjà privatisés. Non à la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques).**

Nous considérons toujours aujourd'hui, que les assemblées générales unitaires dans toutes les entreprises doivent se tenir pour définir les revendications et les actions, et débattre de la nécessité de l'appel à la grève interprofessionnelle.

Après les grèves du 29 janvier et du 19 mars, la Confédération FO propose une grève franche de 24 heures et des manifestations. "Elle considère que la grève est nécessaire pour faire bouger le gouvernement et le patronat. C'est une question d'efficacité et de pragmatisme. **Le syndicat est un outil pour les travailleurs.** Son rôle est de les défendre et de les représenter, pas de cogérer la crise avec les pouvoirs publics."

A l'URIF FO, nous sommes en total accord avec ces positions.

Nous entendons les positions défendues par nombre de travailleurs qui indiquent qu'ils préfèrent s'engager dans plusieurs jours de grève plutôt que dans des actions disséminées tout au long de l'année.

Nous entendons les travailleurs de différents secteurs, qui disent qu'ils sont prêts à tout parce que "virés" à la fin des mois qui viennent, dans le même temps où il faut faire vivre la famille, payer la maison...

Les jours qui viennent doivent permettre aux militants, aux travailleurs de s'exprimer sur la suite de l'action et débattre de l'appel à la grève interprofessionnelle, y compris jusqu'à satisfaction des revendications.

L'URIF FO (UD 75 – 77 – 78 – 91 – 92 – 93 – 94 – 95) appelle les militants à se réunir pour débattre de revendications et positions développées dans toutes les entreprises et les administrations, lors d'un rassemblement qui se tiendra le

Mercredi 3 juin 2009

A 15H00

(Le lieu de rassemblement sera précisé ultérieurement)

et décider tous ensemble de la suite des actions dans lesquelles nous nous engagerons.

Paris, le 20 mai 2009

Les révoltés de Fleury-Mérogis

Pendant plusieurs jours les CRS et les gendarmes mobiles sont intervenus pour débloquer les barrages situés sur l'avenue des Peupliers qui permet l'accès à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, plus grande prison d'Europe.

Des centaines de personnels de surveillance se sont succédés au rythme des blocages journaliers qui commençaient le matin à 5 heures et se terminaient le soir aux alentours de 1 heure du matin. Comme des acharnés, ils se sont défendus, afin de mettre en exergue le manque de personnel face à la surcharge de travail qui augmente au travers de projets mis en application sans concertation, sans moyen humain et sans moyen matériel!

Comme des forçats, ils ont dénoncé les agressions, les menaces et les insultes dont ils sont victimes au quotidien !

C'est avec dignité et détermination que les surveillants, sachant qu'ils n'ont pas le droit de grève, ont défendu leurs revendications au rythme des barricades enflammées, du gaz lacrymogène et des charges des forces de l'ordre.

Au bout de quatre jours de blocage les agents unis comme un seul homme ont arraché un relevé de conclusion après des discussions âpres et une mobilisation massive. Suite à ce relevé dans le cadre d'une assemblée générale l'ensemble des personnels ont décidé de suspendre le mouvement jusqu'en septembre !

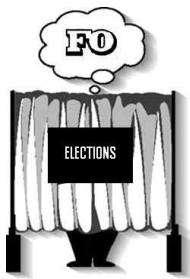
La vigilance sera de rigueur en ce qui concerne le suivi et la mise en application des décisions.

Ainsi : obtention de 351 nouveaux postes pour les petits établissements, suspension des RPE (Règles Pénitentiaires Européennes), arrêt des retenues sur PSS (Prime de Sujétion Spéciale) en cas de congés maladie, paiement des heures supplémentaires pour tous en service posté et poste fixe, nouveau référentiel métier, révision du TCCBS (Taux de Calcul pour la Compensation des Besoins du Service) qui de 19% à l'heure actuelle (1% est équivalent à un peu moins de 200 agents), suppression des instructions sur les surveillances particulières, création d'un bureau d'aide social, gestion prévisionnelle des effectifs, droit aux garanties disciplinaires....

Les personnels de Fleury-Mérogis ont pesé lourdement dans les décisions qui ont été prises et cela grâce à une mobilisation sans commune mesure. L'union faisant la force, ils ont su faire fléchir le gouvernement.

A travers ce document Force Ouvrière tenait à rendre hommage à ces héros des temps modernes !





Résultats d'élections

◆ **NORPEC à Grigny : CE**

Collège Ouvriers/employés : Tit : FO = 1 - CFDT = 2 - Libre = 1

Suppl : FO = 2 - CFDT = 2

◆ **DHL EXEL à Villabé : CE**

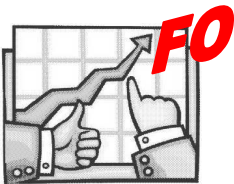
Collège Ouvriers/employés : Tit : FO = 2 - CGT = 2

Suppl : FO = 2 - CGT = 2

DP

Collège Ouvriers/employés : Tit : FO = 2 - CFTC = 1 - CGT = 2

Suppl : FO = 2 - CFTC = 1 - CGT = 2



Création de Syndicats

- ☞ **KIOSQUE A SANDWICHES** à Morangis - *FGTA*
- ☞ **NORPEC SA** à Marolles en Hurepoix - *Transports*
- ☞ **STRAV** à Brunoy - *Transports*
- ☞ **FRESCA** à Chilly-Mazarin - *FGTA*
- ☞ **CASCH** à Evry - *FGTA*

N'hésitez pas à consulter le site, vous y trouverez les dernières infos, des communiqués, et d'autres rubriques utiles.
www.udfo91.com

Le syndicaliste FO a été réalisé avec le concours de:

- ◆ J-N LAHOZ *Secrétaire Général UD FO 91*
- ◆ D. ROUSSEAU *Rédacteur en Chef*
- ◆ FO CPAM 91
- ◆ M. DUREDON *Secrétaire Pénitentiaire Fleury-Mérogis*
- ◆ S. SACILOTTO *Secrétaire Administrative*